

## Coexistence et dualité entre floriculture et développement urbain dans les régions méridionales françaises

Giannesini J.

Les cultures florales

Paris : CIHEAM  
Options Méditerranéennes; n. 10

1971  
pages 22-26

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI01.0406>

To cite this article / Pour citer cet article

Giannesini J. **Coexistence et dualité entre floriculture et développement urbain dans les régions méridionales françaises**. *Les cultures florales*. Paris : CIHEAM, 1971. p. 22-26 (Options Méditerranéennes; n. 10)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

J.P. GIANNESINI  
 Ingénieur en chef  
 d'Agronomie  
 CERA FER  
 Centre d'Aix-en-Provence

# Coexistence et dualité entre floriculture et développement urbain dans les régions méridionales françaises

## 1. — SITUATION DE LA FLORICULTURE MÉRIDIONALE FRANÇAISE



La production floricole méridionale française se répartit en quatre grands secteurs, par ordre d'importance et de spécialisation :

- la culture des fleurs à couper, de plein air et de serres;
- la culture des plantes fleuries et des plantes vertes en pots;
- la culture des feuillages ornementaux et décoratifs;
- la culture des végétaux ligneux décoratifs, de pleine terre, de parcs et de jardins.

L'implantation de ces diverses cultures répond à des impératifs d'ordres divers : géographiques, climatiques, agronomiques, économiques et humains.

Les hommes, comme les cultures, se sont adaptés aux conditions les plus favorables du milieu naturel. L'extension ou la régression de ces cultures obéissent à des besoins économiques croissants très spécifiques : satisfaction des besoins des consommateurs locaux ou périphériques, évolution de la production agricole, des techniques, choix plus marqué pour certains produits.

L'examen des divers secteurs de production, du point de vue statistique, nous révèle l'importance croissante prise par ces cultures depuis plusieurs années. Considérées il y a vingt ans comme des cultures spécialisées traditionnelles de secteurs géographiques et économiques restreints, elles apparaissent aujourd'hui comme dominantes, majeures et préférentielles pour l'économie agricole régionale.

### 1.1. Fleurs à couper

La culture des fleurs à couper occupe actuellement plus de 3 000 hectares sur la frange méridionale méditerranéenne française. Près des 9/10 de la superficie sont cultivés en région de Provence-Côte d'Azur, notamment dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var (voir tableaux statistiques annexes).

Au nombre des espèces dominantes cultivées, il faut citer par ordre d'importance : la rose, l'œillet, les bulbes et rhizomes à fleurs, le chrysanthème, le

Situation des cultures florales en région méridionale française  
 Évaluations octobre 1971

Cultures florales (ha)	Serres vitrées (ha)	Serres et abris plastiques permanents (ha)	Sous châssis et abris temporaires (ha)	De plein air Fleurs coupées (ha)	Permanentes Perennes (ha)
3 025	450	200	575	1 200	600
Principales espèces florales		Cultures abritées (ha)	Cultures de plein air (ha)	Total (ha)	
Roses . . . . .		225	180	405	
Œillets]. . . . .		275	225	500	
Chrysanthèmes. . . . .		15	45	60	
Gerbera . . . . .		25	25	50	
Strelitzia . . . . .		20	5	25	
Bulbes (tulipes, glaïeuls, divers iris) . . . . .		45	150	195	
Plantes vertes et tropicales . . . . .		18	4	22	
Asparagus . . . . .		40	80	120	
Plantes fleuries en pots . . . . .		45	15	45	

mes modernes qui permettront d'améliorer la qualité commerciale des produits dans les quelques années à venir.)

#### 1.4. Végétaux décoratifs de pleine terre

Ce groupe de production est englobé dans le terme général de plants de pépinières, arbres et arbustes d'ornement.

Sur l'ensemble des régions de Provence-Côte d'Azur, Corse, Languedoc et Roussillon, on estime qu'il occupe 450 hectares ainsi répartis :

- végétaux d'ornement de plein air de la zone méditerranéenne;
- arbres et arbustes;
- végétaux semi-ligneux et herbacés;
- plantes vivaces ornementales.

A noter qu'au nombre des espèces dominantes, on trouve en pépinières :

- l'olivier sur 40 hectares;
- les divers rosiers sur 25 hectares;
- les lauriers roses sur 15 hectares.

Toutes les espèces forestières décoratives, y compris les conifères, sont exclues de cet ensemble.

Au point de vue économique, l'ensemble des activités de ces diverses branches horticoles représente une valeur globale de l'ordre de 500 000 000 de francs; le secteur de production fleurs coupées représente à lui seul un chiffre d'affaires voisin de 300 000 000 de francs.

L'activité économique du secteur exportation de fleurs coupées a représenté pour la campagne 1970-71 environ 12 % de ce chiffre d'affaires.

## 2. — LE MILIEU FLORICOLE

### 2.1. Le climat

Une des raisons majeures de l'implantation des cultures florales en région méridionale est le climat favorable (clémence et particularités du climat méditerranéen dans cette région).

Ce climat se caractérise par sa douceur hivernale en bordure littorale, l'ensoleillement annuel important et relativement élevé en période de jours courts, tant sur la côte que dans l'arrière-pays et dans les zones de microclimats nombreuses, abritées des vents refroidissants (mistral et tramontane).

Toutes ces conditions favorables à la végétation prolongée ou décalée pour certains végétaux, permettent d'envisager des cultures hors des cycles normaux de végétation et d'autant plus facilement qu'on a recours aux artifices des serres ou abris afin d'y parvenir. Ainsi s'explique le développement important de certaines espèces cultivées à contre-saison.

Ce qui caractérise cependant cette région, c'est la variabilité des types de climats qu'on y rencontre et leur modification rapide sous l'influence de la situation, du relief et de l'éloignement plus ou moins grand de la Mer Méditerranée qui constitue un volant thermique régulateur remarquable.



Gerbera et diverses espèces d'origine exotique occupant 650 hectares en cultures abritées. En cultures de plein air, les espèces de floraison hivernale ou printanière de cultures abritées temporaires occupent 575 hectares, notamment : les giroflées, soucis, anthémis, violettes, anémones, renoncules, freezias, tulipes, calla, liliium, anthyrinum, etc. La superficie restante, oscillant entre 750 et 800 hectares de cultures florales de plein air, est représentée par les espèces à cycle normal, telles que les rosiers, œillets de Nice, chrysanthèmes divers, glaïeuls, liliium, etc. En Languedoc-Roussillon, ces cultures amorcent un développement, surtout dans la périphérie des villes comme Montpellier et Perpignan.

### 1.2. Cultures de plantes fleuries et de plantes vertes

Elles sont l'objet d'un important secteur de spécialistes multiplicateurs d'espèces et de variétés sélectionnées qui approvisionnent l'ensemble des fleuristes, jardiniers, décorateurs et paysagistes régionaux ou nationaux.

Au nombre des principales espèces cultivées, on peut citer pour les plantes fleuries : les cyclamens, primula, géranium, cinéraires, Saint-Paulia, calcéo-

laires, cultivées sur près de 60 hectares. Pour les plantes vertes, une trentaine de spécialistes multiplicateurs approvisionnent le marché français en fougères diverses, sansévéria, ficus, crotons, palmiers divers. Les principales entreprises occupent 22 hectares.

### 1.3. Feuillages ornementaux et décoratifs

Cette activité intéresse la zone sublittorale des départements des Alpes-Maritimes et du Var.

Parmi les principales espèces cultivées, on peut citer :

— en cultures abritées : l'asparagus plumosus cultivé sur près de 120 hectares dans les secteurs d'Antibes, Cannes, Nice et Menton;

— en plantations arbustives de vergers et forestières de plein air : les feuillages décoratifs et eucalyptus divers sur 50 hectares, les mimosas et acacias pour les récoltes de rameaux fleuris sur 500 hectares.

(A noter qu'à la suite des sinistres de 1970-71, les plantations détruites sont en cours de reconstitution selon des nor-

privilegiées de végétation qu'un climat plus rigoureux a fait disparaître. Mais cette possibilité sous-entend des contraintes économiques d'investissement et de fonctionnement qui viennent grever les coûts de production.

## 2.2. Le milieu pédo-climatique

Si le climat constitue un facteur favorable pour la végétation, les sols que l'on trouve dans les zones de microclimat privilégiées pour la floriculture ne répondent pas toujours dans le même sens favorable.

Les basses plaines littorales plus fertiles sont généralement situées dans les régions les plus fraîches et les plus ventées.

Les terres de coteaux ou pentes de collines moins profondes, plus déclives et plus érodées, moins riches en humus, sont celles qui, bien souvent, reviennent à la floriculture.

Soit qu'il s'agisse de terrains reposant sur un sous-sol de nature primaire : gneiss, micaschistes, granit, ardoise ou de nature secondaire : calcaires, molasses, marnes, bauxite, tous ces sols sont défectueux dans leur ensemble et nécessitent l'emploi de substrats d'amendements en forte quantité, en particulier ceux de nature humique.

La presque totalité des sols portant des cultures florales sont des sols d'apport ou de reconstitution artificielle. Cela a été constaté surtout en zone d'arrière-pays de Côte d'Azur et du Var.

## 2.3. L'eau et le milieu agronomique.

Les problèmes d'eau constituent en région de Provence-Côte d'Azur un facteur d'importance primordiale.

Les quantités d'eau disponibles aux périodes de pointe (volume, nature, qualité) sont souvent très limitées et les aménagements d'irrigations en cours seront salutaires pour les années à venir. La nature de ces eaux restera cependant un sérieux handicap, leur teneur élevée en calcium obligeant à envisager leur dessaturation électrolytique.

Actuellement, les problèmes de drainage et d'irrigation restent préoccupants, la maîtrise de l'eau dans la conduite des cultures n'étant pas toujours effectuée dans les meilleures conditions sur certaines exploitations.

Les taux d'humidité atmosphérique nécessaires à une poursuite normale de végétation sont sujets à des variations d'importance au fur et à mesure qu'on s'éloigne du niveau de la mer, notamment en période de printemps et d'été où les vents accentuent les phénomènes d'évapotranspiration (ce qui exclut pour certaines espèces les possibilités de culture).

## 2.4. Le milieu humain et les structures

La production florale et horticole se présente comme un ensemble d'unités d'entreprises diffuses et diversifiées où

l'hétérogénéité des structures est marquée :

— d'une part, un grand nombre d'entreprises artisanales de faible dimension et de caractère familial, implantées depuis deux ou trois générations, la plupart horticulteurs de tradition;

— d'autre part, un nombre limité d'entreprises spécialisées ou groupes d'entreprises de forme semi-industrielle ou industrielle, utilisant une main-d'œuvre salariée plus ou moins spécialisée, d'implantation relativement récente, basant leur production sur le profit économique direct et la rentabilisation des investissements. Dans ces entreprises, la haute technicité du personnel assure l'efficacité des actions et concourt à la production optimale en quantité et qualité.

## 3. — L'URBANISATION : SA CROISSANCE, SA PRESSION

La floriculture se trouve confrontée avec les problèmes de croissance et de développement urbains qui s'opposent à son maintien et à son expansion dans les lieux.

Les grandes métropoles méridionales françaises (Nice, Toulon, Marseille, Montpellier, Narbonne et Perpignan) sont devenues des pôles de fixation urbaine qui créent un état de tension entre structures anciennes et nouvelles.

Le facteur d'attraction touristique et urbanistique que crée le climat méditerranéen devient un atout économique important opposé à la floriculture.

La rareté des sites, l'attrait du panorama, la densité du réseau des voies de communication et l'accélération des conditions de transport accentuent la pression née d'un besoin physique de soleil et psychique d'évasion sous des cieux plus cléments. Le phénomène de pression augmente par des contraintes économiques et financières qui tentent d'imposer le point de vue du futur aux réalités agraires du passé et du présent placées en position d'instabilité et de faiblesse.

Un examen du profil géographique littoral méditerranéen fait mieux comprendre l'acuité du problème tel qu'il se pose par exemple dans les Alpes-Maritimes (voir croquis). La zone des cultures horticoles et florales sublittorale disparaît progressivement du secteur B au profit du secteur C. Il devient difficile d'implanter des cultures en zone D, compte tenu de l'altitude, de la déclivité et du peu de fertilité des sols. La zone E de conservation exclut toutes possibilités de cultures rentables.

Ainsi donc s'amorce un mouvement d'urbanisation accélérée aux dépens des activités agricoles et florales qui se traduit par une occupation progressive des espaces ruraux englobés dans les cités en expansion ou dans les secteurs en voie d'urbanisation rapide. Les parcelles de cultures sont soumise « au phénomène de l'étau qui se resserre ». Ensermée de toutes parts par le béton, l'exploitation préexistante disparaît ou doit se déplacer vers des zones de migration ou d'accueil.

On observe ce phénomène pour les floriculteurs des Alpes-Maritimes qui recherchent, soit dans l'arrière-pays proche,

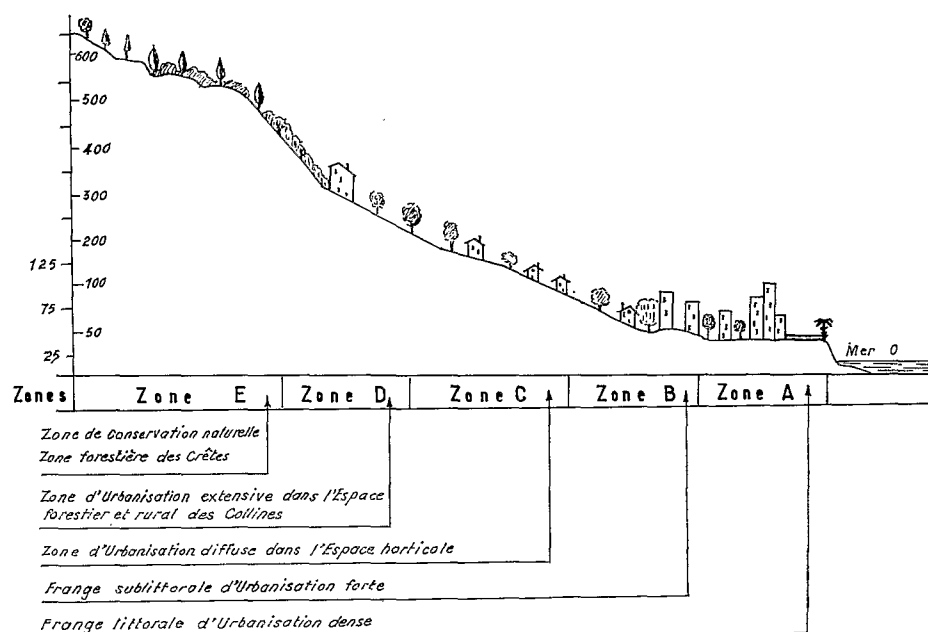


On trouve donc des sites préférentiels climatiques très marqués dont les plus intéressants sont situés à l'est de la vallée du Rhône qui constitue une zone de séparation climatique (couloir du mistral, vent du Nord).

La frange littorale Est méditerranéenne, s'étendant de Marseille à Menton, est considérée comme préférentielle du point de vue climatique. A l'Ouest, la bordure orientale pyrénéenne du Roussillon présente quelques analogies climatiques avec la côte varoise. La zone littorale languedocienne subit le handicap des plaines côtières ventées et ne bénéficie que de rares points de microclimat.

En hiver et au début du printemps, la protection contre les effets des vents froids du Nord et du Nord-Ouest reste la condition impérative pour obtenir une végétation correcte. Les moyens et les méthodes de protection pour y parvenir sont peu nombreux : les rideaux naturels de végétation arbustive, les murs de protection et les brise-vent divers sont les plus efficaces en zone littorale. Mais lorsque le relief s'accroît et que l'altitude et les distances éloignent les cultures du niveau de la mer, l'efficacité de la protection diminue rapidement. L'horticulteur doit donc peu à peu renoncer aux possibilités de culture en plein air. Les cultures abritées — plus ou moins évoluées — doivent faire place aux nécessités de la culture en serres qui restitue les conditions



PROFIL GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE HORTICOLE LITTORALE  
 DES ALPES MARITIMES


des zones de conservation rurale pour se réimplanter, soit vers l'Ouest (dans le Var) des zones d'accueil et de fixation sur de plus grandes surfaces bien situées.

Pour la floriculture varoise littorale, le phénomène est identique avec départ vers l'Est au-delà d'Hyères et réimplantation dans la plaine intérieure de Cuers-le-Muy-Vallée de l'Argens.

Dans l'aire métropolitaine marseillaise, le cirque naturel des collines (massif de l'Étoile) s'oppose à la réimplantation qui doit s'opérer vers l'Étang de Berre et au-delà vers la Camargue littorale.

Les départs vers l'Ouest poussent des pointes extrêmes en Roussillon où des conditions plus favorables à de nouvelles installations sont observées (microclimats, sols fertiles, main-d'œuvre disponible).

#### 4. — ANTAGONISME DES DEUX ACTIVITÉS (RURALE ET URBAINE)

Pression urbanistique et activités floricoles sont donc opposées. Pour certaines structures dimensionnelles restreintes, il existe une place momentanée en flots de verdure où quelques cultures artisanales subsistent (périphérie niçoise et toulonnaise) mais le mouvement amorcé est difficilement endiguable. A ce flux, les agri-

culteurs opposent une résistance plus ou moins passive mais qui reste entachée de points de faiblesse.

#### 4.1. La résistance des floricultures aux pressions

Cette résistance correspond à un choix des actifs ruraux dont les critères pourraient se résumer comme suit :

— La floriculture est un mode de vie plus qu'une activité; elle correspond à un rythme biologique caractéristique du climat régional et social pour bon nombre d'exploitants familiaux. Pour ceux-ci, la subsistance dans un climat de liberté individuelle a plus de valeur que les servitudes de l'économie rurale actuelle.

— L'adaptation professionnelle aux techniques modernes de pointe reste difficile pour des exploitants traditionnels de niveau technique faible ou moyen et d'âge trop avancé (40 % des floriculteurs des Alpes-Maritimes ont plus de 50 ans).

— Les structures économiques agricoles traditionnelles et les marchés locaux spécialisés restent des lieux de fréquentation et de contacts sociologiques quotidiens qui correspondent à des besoins difficilement reconvertibles.

— La passivité devant l'évolution économique est un frein, mais n'empêchera pas l'évolution inéluctable des structures.

#### 4.2. Les points de faiblesse des exploitants floriculteurs.

Placés devant le dilemme que constitue le combat d'arrière-garde ou la fuite et la réimplantation dans des conditions de vie plus favorables, les horticulteurs s'interrogent et sont tentés de céder à la pression des urbanistes et promoteurs.

Des évidences de caractères divers les y incitent.

##### — Financier.

Déséquilibre des valeurs entre rente du sol et valeur de la terre, donc entre revenus agricoles et revenus urbains (sols et constructions), ce qui engendre pression immobilière et spéculation, d'où désir de réalisation financière et de réinvestissements.

##### — Humain.

L'inadaptation de certains exploitants à la cadence du progrès et de l'innovation; leur âge ne les incite pas à la reconversion, d'où abandon des exploitations de structures périmées (dans le cadre des incitations administratives — I.V.D.). On constate également cet abandon à la suite d'échecs techniques ou conjoncturels (sinistres, grêle de juin 1971).

##### — Techniques.

La rentabilité technique des exploitations n'atteint plus un niveau suffisant par suite de la vétusté des matériels, du manque de fertilité des sols, du parasitisme croissant et des difficultés de son contrôle, du déficit de qualité des produits obtenus qui limite les possibilités de commercialisation.

##### — Social.

Des besoins d'ordre humain et sociologique accusent ces points de faiblesse :

- désir de parité entre le secteur primaire et les autres secteurs de l'économie;
- désir d'égalité de chances de réussite;
- évolution rapide de la jeune génération d'horticulteurs mieux armée pour la reconversion structurelle et sociale.

##### — Economiques.

Le poids des charges financières de fonctionnement et d'équipement rationnel limite les possibilités de reconversion aux seuls exploitants présentant une marge de manœuvre financière suffisamment importante. La spéculation foncière entraîne une montée du prix des terres encore disponibles à la vente dans les sites préférentiels rares et encore utilisables pour la floriculture.

#### 5. — ÉVOLUTION CONSTATÉE ET PERSPECTIVES

Compte tenu de ces contraintes socio-économiques, on serait en droit de penser qu'une disparition de la floriculture et des activités horticolas aboutira à terme plus ou moins bref.

On doit cependant constater malgré l'évolution des structures que la production

croît et que la qualité des produits se diversifie et s'amplifie (ce qui correspond à une croissance des activités avec productivité marquée).

A quoi est dû ce phénomène? Il a certainement plusieurs causes au nombre desquelles il faudrait citer :

— L'augmentation du niveau technique moyen des floriculteurs et notamment de ceux qui sont décidés à assurer la relève de leurs parents âgés ou la relance d'exploitations artisanales encore à l'écart des dangers ou menaces d'urbanisation.

— L'effet bénéfique du mouvement migratoire en direction des plaines sublittorales varoises où la floriculture de serres rénovée est appelée à se substituer à la viticulture, même en zone d'appellation qualitative.

— Le passage de maraîchers serristes aux activités de floriculture de serres, notamment dans le Var et en Roussillon.

— L'attrait de zones d'accueil où le sol plus fertile et moins onéreux et l'eau moins rare permettront d'effectuer des aménagements plus conséquents et moins aléatoires pour les cultures spécialisées (serres chauffées, abris climatisés, installations automatisées).

— L'organisation professionnelle en voie de structuration efficace, constituée par des groupements d'entrepreneurs dynamiques animés du désir de réussite (CETA-FLORAUX, GACGEC, SICA, Groupement de Commercialisation).

— La mise au point d'un réseau d'assistance technique efficace et efficient suffisamment dense pour répondre aux problèmes qui se posent aux exploitants avec le plus d'acuité (Recherche officielle, I.N.R.A. professionnelle, S.O.A.D., F.N.P.H.P., Privée, Multiplicateurs d'espèces florales).

On s'achemine donc vers une floriculture de caractère évolutif rapide qui pourrait ainsi se structurer en fonction de ses lieux d'implantation et de ses systèmes de production modernisés et rénovés :

a) Dans les zones restreintes de cultures traditionnelles littorales de la Côte d'Azur :

— Des entreprises artisanales familiales très spécialisées se limitant à la culture d'une à trois espèces, travaillant en atelier à façon pour un groupement professionnel de producteurs ou d'expéditeurs.

b) Dans l'arrière-pays immédiat (Nice, Cannes, Grasse, Toulon, Hyères) :

— Des entreprises familiales ou groupes d'entreprises associées en Groupements d'intérêts techniques et économiques, programmant leur production pour des périodes du marché et des points de vente déterminés à l'avance en fonction de besoins exprimés par le commerce, l'équipement de ces entreprises très modernisées permettant des reconversions culturelles si nécessaire.

c) Dans la zone de reconversion et de réimplantation varoise :

— Des entreprises de caractère semi-industriel ou industriel pratiquant l'intégration et assurant leurs débouchés par leur propre réseau de vente; un certain nombre d'entre elles, hautement spécialisées, assurent déjà cette fonction.

Dans la zone d'influence métropolitaine marseillaise, seules les entreprises de caractéristiques artisanales disséminées à la périphérie et fournisseurs du marché local pourront encore avoir une activité au cours de la décennie prochaine, mais elles devront peu à peu disparaître au profit des unités extérieures spécialisées.

L'évolution qui s'amorce en Languedoc-Roussillon permet de penser qu'un nouveau pôle de floriculture est en voie de se différencier dans cette zone avec Perpignan comme épicerie et point d'expédition préférentiel. La cadence et le rythme de création des cultures abritées en ce lieu permettent de penser que 40 à 50 hectares de cultures florales pourraient s'y implanter d'ici 1975.

## 6. — CONCLUSIONS

Bien qu'elle soit aux prises avec des difficultés conjoncturelles financières et sociales, la floriculture méridionale française espère des lendemains meilleurs en raison des efforts multiples qu'elle consent en cette période critique du VI<sup>e</sup> Plan.

Confrontée avec les problèmes de la concurrence à l'intérieur de la C.E.E. et soumise aux effets de la concurrence des pays tiers, elle tente de s'affranchir des contraintes qui pèsent sur elle en faisant front à la fois sur le plan de la production et du marché.

Elle poursuit une reconversion de ses exploitations face à la pression urbanistique. Elle rénove et régénère ses structures en recherchant les modèles d'exploitations les mieux adaptées aux besoins de l'économie et des hommes qui ont charge de les gérer.

Elle recherche, par l'application de techniques de pointe, un standard de production où la qualité et les rendements sont alliés et compétitifs sur un marché en expansion.

Elle devient le fait d'hommes bien formés, très avertis de la technique, qui s'adaptent peu à peu aux nécessités d'une situation nouvelle créée par le phénomène de croissance économique des cités et née de la perturbation de l'environnement agricole.

Bien que subissant le préjudice de destruction d'une tradition et d'un mode de vie primaires, par suite de ses faiblesses, la floriculture méridionale réagit en pleine connaissance de cause en faisant un choix dans les options qui permettront de limiter les effets opposés des deux civilisations urbaine et rurale, appelées à coexister pour la conservation des équilibres humains du futur.

Pour la floriculture, l'urbanisation semble donc n'avoir fait qu'accélérer un processus d'évolution technique et économique existant déjà depuis longtemps, mais qui se manifeste aujourd'hui avec plus d'acuité.